



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Saint-Polois

La lettre de la Communauté de Communes du Saint-Polois

n°16 - Janvier 2009



édito

C'est avec un grand plaisir que nous vous adressons à nouveau ce bulletin d'information, après une pause consécutive aux élections municipales. Ces dernières ont entraîné de nombreux changements dans la

représentation des communes au Conseil communautaire. Vous découvrirez en page 2 la composition du nouveau bureau, que j'ai l'honneur de présider à nouveau. Merci à tous pour cette confiance.

La nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail, avec pour priorité de créer les conditions d'un développement économique profitable à tous et d'améliorer l'accès des habitants de nos communes, y compris les plus rurales, à des services toujours plus nombreux et plus pratiques.

Notre volonté est que la vie à la campagne devienne un "plus" et non pas un "moins" comme c'est encore trop souvent le cas quand on parle notamment des nouvelles technologies.

Vous verrez dans les pages qui suivent que les exemples de cette politique ne manquent pas.

A ce titre, l'année 2009 sera très importante, et je souhaite que la conjoncture économique ne freine pas notre élan, tout comme je vous souhaite qu'elle vous apporte, malgré tout, le maximum de satisfactions.

Bonne année à tous!

Marc Bridoux
Président

Un complexe sportif intercommunal de toute beauté

Le complexe sportif intercommunal de la rue Jean-Moulin, à Saint-Pol, est opérationnel depuis la rentrée de septembre. Mis à la disposition des scolaires qui peuvent bénéficier d'un mur d'escalade, il offre 17 voies d'ascension différentes sur 25 mètres de largeur et 8 mètres de hauteur! De quoi véritablement s'éclater en toute sécurité, avec bien sûr des baudriers pour retenir ceux qui dévisseraient. Et les superlatifs sont de mise également pour décrire la salle elle-même, où tous les sports d'intérieur sont possibles. Le tout dans une lumière optimale, grâce à une toiture largement transpa-

rente et d'immenses baies vitrées ouvrant sur la campagne où il n'est pas rare d'apercevoir, surtout le matin, un couple de faisans ou un chevreuil pro-

fitant d'un rayon de soleil. Tout cela valait bien les 2 400 000 euros TTC engagés dans cet équipement, sur lesquels le Conseil général a participé pour 677 400 euros.

Magnifique, le nouveau complexe sportif intercommunal met plus de 1600 m² d'espace couvert à la disposition des scolaires.



Un nouvel exécutif pour la Communauté de Communes du Saint-Polois

Les élections municipales du printemps dernier ont amené un renouvellement du Conseil de la Communauté de Communes du Saint - Polois. A côté des élus qui ont été confirmés, plusieurs autres ont fait leur apparition en tant que représentants de leurs communes respectives, chacune d'entre elles étant représentée proportionnellement à sa population.

Le Conseil a ensuite procédé à la constitution de son bureau, chargé de mettre en oeuvre la politique et les actions qu'il a décidé.

Président : Marc Bridoux, maire de Hauteclouque

Vice - présidents :

- Action économique : Freddy Bloquet, maire de Siracourt
- Tourisme et valorisation du patrimoine : Yves Hénart, maire de Saint-Pol
- Pays du Ternois : Claude Bachelet, maire de Croisette
- Aménagement de l'espace : Laurent Bluy, conseiller municipal de Saint-Pol
- Protection et mise en valeur de l'environnement : René Larousse, maire d' Humières
- Action sociale: Josette Edouart, maire de Saint-Michel-sur-Ternoise
- Culture et équipements socio - culturels : Boris Lemaire, adjoint à Saint-Pol
- Actions pour la jeunesse et équipements sportifs : Denis Gronier, adjoint à Saint-Pol



Marc BRIDOUX



Freddy BLOQUET



Yves HÉNIART



Claude BACHELET



Laurent BLUY



René LAROUSSE



Josette EDOUART



Boris LEMAIRE



Denis GRONIER

De la place pour les petits!

Actuellement installés rue de la Calandre à Saint - Pol dans des locaux appartenant à la ville, le Centre intercommunal de la

Les locaux actuels, rue de la Calandre...



petite enfance et le Relais Assistantes Maternelles (RAM) commencent à s'y trouver un peu à l'étroit compte tenu du développement que connaissent ces services. Il était donc temps de songer à voir plus grand, et la Communauté de Communes a jeté son dévolu sur un immeuble situé à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue des Ecoles, toujours à Saint - Pol. Ce bâtiment, qui a été acheté à l'ESP Saint Louis - Sainte Anne avec une aide de la CAF à hauteur de 40%, nécessitera quelques travaux avant d'être opérationnel pour ses nouvelles fonctions. Ce sera chose faite au cours de



...et ceux qu'occuperont bientôt le RAM et le Centre intercommunal de la petite enfance, avenue du Général de Gaulle

l'année 2009 avec, la Communauté de Communes l'espère, une nouvelle aide de la CAF et une participation du Département. A noter que cet immeuble pourrait également accueillir une Maison de la parentalité. Le dossier est en cours.

L'office de tourisme de St-Pol devient intercommunal

Installé sous le surplomb qui caractérise le pignon de la mairie de Saint - Pol, l'office de tourisme de la ville ne limite bien sûr pas sa documentation et ses renseignements à cette dernière. Il est vrai que quand on a la chance d'avoir un magnifique environnement à promouvoir, il serait dommage de ne pas en profiter! Les charmes évidents du Saint - Polois n'émanent - ils pas aussi bien de la campagne que du chef - lieu? Aussi, afin de mettre son fonctionnement en concordance avec cette réalité, l'office va donc devenir intercommunal et adopter un statut associatif. Ce sera chose faite dès le début de 2009.



Zone verte, oui, zone d'ombre, non !

Comme elle le fait pour la téléphonie mobile, la Communauté de Communes milite pour que toutes les communes du Saint - Polois aient un accès à l'Internet haut-débit (ADSL). Dans le cadre de la procédure de résorption des zones d'ombre qu'il a lancée, le conseil communautaire a donc fait procéder à une étude comparative des différentes technologies



existantes. Il en ressort que, selon les communes concernées, les réponses les plus adaptées sont soit la solution filaire de type NRA ZO "fibre" soit la technologie radio 5,4 Ghz. Quoi qu'il en soit, l'Etat et le Conseil régional aideront financièrement la Communauté de Communes à mener ce projet à bien, probablement au cours de cette année 2009. Nous en reparlerons.

“Allô, t'es où ?”

Si vous êtes à Blangerval - Blangermont ou à Gouy - en - Temois, il vous est très difficile de répondre à la question rituelle posée ailleurs, plutôt cent fois par jour qu'une, à tout possesseur d'un téléphone portable. Sinon par le silence... Mais cela va changer: Grâce au coup de pouce financier de l'Etat et du Département, la Communauté de Communes du Saint-Polois fera installer de nouvelles antennes - relais sur ces deux communes, qui cesseront ainsi de constituer des îlots épargnés par la formule magique. Mais sérieusement, il n'y a aucune raison pour que la vie à la campagne suppose le renoncement à des équipements et à un confort auxquels les citoyens ont accès depuis longtemps!

ZAC d'Herlin-le-Sec : De l'eau, pour commencer...



Les travaux d'alimentation en eau de la ZAC d'Herlin-le-Sec débuteront en 2009. Ils bénéficieront d'une participation financière de l'Agence de l'eau et du Conseil général. Rappelons que cette zone d'aménagement concerté de 16 hectares est destinée après viabilisation à accueillir, sur 13 hectares, des activités commerciales et artisanales qui renforceront l'attractivité économique de tout le secteur. Par ailleurs, ces travaux ont eu un effet collatéral heureux pour la commune d'Herlin-le-Sec, qui avec accord de la ville de Saint-Pol pourra se raccorder sur ce même réseau pour alimenter la commune.

Projets 2009 en bref

L'année 2009 s'annonce d'ores et déjà riche en projets. Qu'on en juge :

- ➔ création et gestion d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ;
- ➔ création et gestion d'une Ecole de musique intercommunale ;
- ➔ mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), rendu obligatoire dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, qui implique le contrôle diagnostique de toutes les installations d'assainissement non collectif avant le 31/12/2012.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur ces dossiers lors des prochaines parutions de ce bulletin.

Le service Jeunesse multiplie ses activités

La Communauté de Communes ayant repris la gestion de l'Accueil de Loisirs de Saint Michel / Roëllecourt, l'offre en direction des jeunes du Saint-Polois a pris une autre dimension, comme en témoigne le bilan de l'été 2008 du service "Jeunesse".

Grâce à la baisse des tarifs et au programme intense des 7 semaines d'animation (du 7 juillet au 22 août), la capacité d'accueil a été augmentée d'une soixantaine d'enfants, offrant ainsi des activités à plus de 200 jeunes âgés de 3 à 17 ans.

Malgré un temps parfois capricieux, la détente et la distraction étaient de mise. Au programme : une sortie par semaine (Clairmarais, Zanziboom, la chaîne des terrils, Olhain...), des campings (Centres équestres de Calonne Ricouart et de Wail), des intercentres et de nombreuses animations proposées par l'équipe pédagogique.



Parallèlement à cet accueil de proximité, 2 séjours de vacances étaient proposés. Les plus jeunes (7/11 ans) ont pu découvrir la Lozère et le Tarn alors que les adolescents (12/17 ans) se sont rendus dans l'île de beauté. Le dépaysement était au programme avec la découverte de lieux typiques (Quézac, Mende, Corte, Olmello...), les activités nautiques (canoë kayak, randonnée aquatique, plongée sous marine....) et les activités ascensionnelles (parapente, canyoning...).

Les tarifs, rendus accessibles grâce à une participation financière de la Communauté de Communes, ont permis à plus d'une soixantaine de jeunes de partir en vacances cet été.

Tout ce programme estival a impliqué le recrutement d'une quarantaine d'animateurs BAFA et de 6 directeurs. A compter de janvier 2009, le service jeunesse élargira encore son champ d'intervention puisqu'il gèrera également les Accueils de Loisirs et le CAJ de Saint-Pol-sur-Ternoise.

N'hésitez pas à contacter le service Jeunesse pour toute information sur les loisirs de vos enfants et programmez vite leurs vacances d'hiver avec un séjour ski à Morzine du 28 février au 8 mars 2009.



8, place François Mitterrand - 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise
Tél. : 03 21 41 98 45 - Fax : 03 21 04 08 24

Directeur de la publication :
Marc Bridoux

Conception - rédaction :
BR Consultants (03 20 06 25 25)

Impression (7 000 exemplaires) :
Imprimerie Hanocq